

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:*
Giuppone Sàrl en liquidation, Prilly
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée extraordinaire
3. *Date de la décision:* 17.12.2007
4. *Echéance de préavis des créances:* **25.02.2008**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:*
André Giuppone, liquidateur, chemin des Pâquis 4,
1008 Prilly
6. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. *Remarques:* Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit, le cas échéant, de procéder à une répartition anticipée. Art. 745 CO.
Maître Jean Schmidt, Notaire
1005 Lausanne
(04304672)